



En exercice : 58

Présents : 41

Votants : 44

Séance du 14 octobre 2024

Le Quatorze Octobre Deux Mille Vingt-Quatre à Vingt Heures,
les membres de la Communauté de Communes du Pays de
Craon,
légalement convoqués le 8 octobre 2024, se sont réunis
au Centre administratif intercommunal à Craon,
sous la Présidence
de **M. Christophe LANGOUËT** - Président

Étaient Présents :

ASTILLÉ	DEROUET Loïc, titulaire
ATHÉE	MARTIN-FERRÉ Nadine, titulaire
BALLOTS	CHAUVIN Maxime, DALIFARD Alexia, titulaires
BOUCHAMPS LES CRAON	GAUBERT Jean-Eudes, titulaire
BRAINS SUR LES MARCHES	/
CHÉRANCÉ	/
CONGRIER	TISON Hervé, titulaire
COSMES	/
COSSÉ LE VIVIEN	LANGOUËT Christophe, BÉZIER Florence, MANCEAU Laurence, titulaires
COURBEVILLE	BANNIER Géraldine, titulaire
CRAON	DE GUEBRIANT Bertrand, GUIARD Philippe, LANVIERGE Quentin, MAHIER Aurélie, PREVOSTO Dominique, RAGARU Edit, titulaires
CUILLÉ	/
DENAZÉ	/
FONTAINE COUVERTE	/
GASTINES	/
LA BOISSIÈRE	TESSIER Jean-Pierre, titulaire
LA CHAPELLE CRAONNAISE	LECOT Gérard, titulaire
LA ROË	CHADELAUD Gaétan, titulaire
LA ROUAUDIÈRE	JULIOT Thierry, titulaire
LA SELLE CRAONNAISE	DERVAL Séverine, titulaire
LAUBRIÈRES	BRÉHIN Colette, titulaire
LIVRÉ LA TOUCHE	MEZIERES Hervé, suppléant
MÉE	/
MÉRAL	CHAMARET Richard, titulaire
NIAFLES	GENDRY Daniel, titulaire
POMMERIEUX	RESTIF Vincent, titulaire
QUELAINES ST GAULT	LEFEVRE Laurence, DE FARCY DE PONTFARCY Christine, GENDRY Hugues, titulaires
RENAZÉ	GAULTIER Patrick, BALOCHE Dorinne, LIVENAIS Norbert, titulaires
SENONNES	BARBÉ Béatrice, titulaire
SIMPLÉ	CLAVREUL Yannick, titulaire
ST AIGNAN S/ROË	PENE Loïc, GUILLET Vincent, titulaires
ST ERBLON	GAUCHER Olivier, titulaire
ST MARTIN DU LIMET	BOURBON Aristide, titulaire
ST MICHEL DE LA ROË	GILLES Pierrick, titulaire
ST POIX	BEUCHER Clément, titulaire
ST QUENTIN LES ANGES	/
ST SATURNIN DU LIMET	BEDOUET Gérard, titulaire

Étaient excusés : SORIEUX Vanessa (Brains-sur-les-Marches), COUEFFÉ Dominique (Cosmes), DOREAU Jean-Sébastien (Cossé-le-Vivien), RADÉ Maurice (Cossé-le-Vivien), HINCELIN Marie-Noëlle (Cuillé), DESHOMMES Catherine (Cuillé), GOHIER Odile (Denazé), CHANCEREL Philippe (Livrée-la-Touche), GARBE Pascale (Méral), PELLUAU Philippe (Renazé), GUINEHEUX Dominique (St Quentin-les-Anges)

Étaient absents : VALLÉE Jacky (Chérancé), LEPICIER René-Marc (Congrier), HAMARD Benoît (Craon), BASLÉ Jérôme (Fontaine-Couverte), BERSON Christian (Gastines), M. JUGÉ Joseph (La Selle-Craonnaise), BAHIER Alain (Mée),

Membres titulaires ayant donné pouvoir :

Maurice RADÉ a donné pouvoir à Florence BÉZIER
Pascale GARBE a donné pouvoir à Richard CHAMARET

Odile GOHIER a donné pouvoir à Yannick CLAVREUL

Secrétaire de Séance : Élu M. Jean-Eudes GAUBERT, désigné en application de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

OBJET 2024-10/401 : ÉCONOMIE

Séance du : 14 octobre 2024

OBJET 2024-10/401 : ÉCONOMIE

ZA EIFFEL – DEVIS ENEDIS POUR ENFOUISSEMENT HTA - Annexes

M. Daniel GENDRY, Vice-Président en charge de l'Économie, Emploi, Agriculture et THD, rappelle au Conseil communautaire que la Communauté de communes du Pays de Craon met en œuvre un projet de requalification de la ZA Eiffel qui comprend 3 volets de travaux :

- un projet de requalification et d'extension de la zone d'activité actuelle,
- un projet de voie de contournement en vue de la sécurisation du trafic sur les routes départementales n°25 et n°229.

Ces deux projets permettent également l'extension de l'hippodrome : l'organisation de la nouvelle trame viaire permet en effet la mise en œuvre d'un projet d'extension des pistes de l'hippodrome de Craon, ce qui confortera le développement de ses activités sur le territoire.

Dans le cadre de ce projet, des travaux doivent être réalisés pour :

- l'enfouissement de la ligne aérienne HTA traversant l'emprise de l'opération (plan *Annexe*),
- la réfection et le raccordement du réseau B T Boulevard Eiffel (plan *Annexe*).

Ces travaux ont été chiffrés et ENEDIS a proposé en 2023 des devis de :

- 218 018,14 € HT pour l'enfouissement de la ligne HTA,
- 47 276,82 € HT pour la réfection et raccordement du réseau BT Boulevard Eiffel.

ENEDIS a réactualisé ces devis :

- 201 192,13 € HT pour l'enfouissement de la ligne HTA (- 16 826,01 €) ;
 - 47 719,28 € HT pour la réfection et raccordement du réseau BT Boulevard Eiffel (+ 442,46 €).
- Soit une moins-value de 16 383,55 €.

Considérant l'avis favorable de la commission Economie-Emploi-Agriculture-THD du 9 octobre 2024,

Considérant l'avis favorable du bureau du 5 juin 2023,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré :

À l'unanimité (44 VOTANTS)

- ⇒ **ACCEPTE** la nouvelle proposition d'ENEDIS de réaliser les travaux pour un coût de :
 - 201 192,13 € HT pour l'enfouissement de la ligne HTA,
 - 47 719,28 € HT pour la réfection et le raccordement du réseau BT Boulevard Eiffel.
- ⇒ **AUTORISE** le Président ou Vice-président à signer tous documents se référant à cette proposition.

*Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Craon, le 21 octobre 2024*

*Pour extrait conforme,
Le Président,
Christophe LANGOUËT*

*Le secrétaire de séance,
Jean-Eudes GAUBERT*



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-200048551-20241014-DELIB202410401-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/10/2024
Publication : 25/10/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

